

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel, LAGRANGE Jérôme et BOURROUILH Daniel, adjoints – Mme PERISSE Chrystel – MM DUCASSE Christophe – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes CHAPEL Louise – LACROUTS Virginie – VALTON Kathy – MM LADAURADE Yvan – LAFFARGUE Louis – LARRALDE Franck –

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Affaissement du plafond de l'école

Il a été constaté que le plafond de l'école (Classe Mme HAURET et salle bibliothèque) présente des signes d'affaissement dus, selon le diagnostic, à une faiblesse de la structure portante en bois. Une expertise diligentée par notre assurance a eu lieu le 27 mai.

Les résultats sont attendus dans les prochains jours.

2 – Fuite toit salle des sports

Le problème des fuites récurrentes à la salle des sports qui ont des conséquences fâcheuses sur l'exercice des activités sportives, le sol devenant glissant par endroits, est évoqué. Il est rappelé qu'effectivement le problème existe depuis la réfection totale du toit ce qui peut paraître paradoxal mais malheureusement réel ce qui d'ailleurs avait fait l'objet d'un contentieux.

Si les travaux de recouturage se sont avérés efficaces en éliminant une partie des fuites, il n'en reste pas moins qu'il en subsiste notamment autour des désenfumeurs et du côté mur à gauche et buvette qu'il faut donc traiter.

Pour cela, dans un premier temps, il est proposé de donner suite au devis de l'entreprise ARLA qui propose un diagnostic technique des fuites en couverture de la salle des sports comprenant la vérification de la pose de la couverture existante et détection de la provenance des fuites. Le montant du devis s'élève à 2 500 € HT.

3 – Compte rendu de visite à l'école du service Habitat Energie de la CCLO

Le compte rendu de visite de l'école par le service Habitat Energie de la CCLO, qui avait été chargé d'effectuer un diagnostic thermique de l'école et préconiser des solutions pour limiter la chaleur excessive dans la classe de Mme LOGE, est présenté et commenté.

Au vu du rapport, il est difficile de déterminer de manière certaine les mesures à mettre en œuvre pour résoudre le problème, notamment dans la classe de Mme LOGE. Je rappelle qu'à l'origine, cette salle était un préau qui avait été transformé lors des travaux de 2016.

Il est décidé de faire appel aux services de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) qui avait assuré la maîtrise d'œuvre des travaux de l'école afin d'intervenir sur le sujet.

4 – Rapport étude défense extérieure contre l'incendie

Le rapport sur la défense incendie, commandité par le bureau d'étude bdEe missionné par le Syndicat Gave et Baïse pour le compte de plusieurs communes appartenant au syndicat a été évoqué.

L'objectif de l'étude était d'effectuer un diagnostic sur la défense incendie de la Commune et de proposer des mesures pour l'améliorer en se rapprochant des normes en vigueur.

Comme attendu, il est préconisé de créer des équipements supplémentaires pour atteindre cet objectif. La préconisation de ce bureau d'étude est de créer deux réserves supplémentaires et 8 poteaux incendie ce qui représenterait un budget de 98 000 € HT.

Ce rapport constitue une base de réflexion qu'il nous faudra poursuivre pour déterminer les conditions de la mise en œuvre de ces mesures.

5 – Emploi à temps non complet d'agent d'entretien

Un accord est donné pour la création d'un emploi contractuel pour combler l'emploi vacant d'agent d'entretien des bâtiments communaux.

6 – Demande d'emploi ATSEM à temps non complet pour l'année scolaire 2024/2025

Compte tenu de l'augmentation des effectifs de la classe maternelle, Mme la Directrice de l'école demande un renforcement d'ATSEM pour permettre une répartition des élèves de maternelle sur deux classes (maternelle, CP, CE).

Un avis favorable est donné à cette demande à raison de 3 h par jour scolaire pour la prochaine année scolaire 2024/2025.

7 – Demande de subventions La Souche et Regain

Les demandes de subventions de La Souche et de l'Association REGAIN ont été présentées. Après examen, il est décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à La Souche pour faire face aux frais de réfection et d'équipement du nouveau lieu.

La demande de l'association REGAIN, en vue d'organiser 5 journées de répit familial au sein de l'association REGAIN, à destination de l'ensemble des familles du territoire, avec des enfants, a été présentée. Le montant de la subvention demandée est de 540 € par an pendant 3 ans. Il est décidé d'accorder 540 € seulement pour l'année 2024 pour faciliter l'initialisation du projet.

8 – Marché de producteurs du 28 juin 2024

Le marché de producteurs est organisé en collaboration avec la chambre d'Agriculture et dorénavant avec la Communauté de Communes chargée notamment d'assurer la communication et de financer l'animation.

Le Conseil Municipal est invité à participer à la mise en place, notamment les tables qui seront installées le vendredi matin.

9 – Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Une première proposition de zonage des terrains établie par la CCLO a été présentée. Nous pouvons constater que suite aux contraintes imposées par la loi, qui obligent à urbaniser deux fois moins d'espace que les espaces consommés sur les années 2011/2021, les surfaces constructibles proposées sont extrêmement réduites et ne concernent qu'une partie de la zone du bourg.

L'étude se poursuit. Un examen approfondi du dossier sera effectué avec la responsable du service urbanisme de la CCLO.